

<http://www.pierrealainmillet.fr/Pour-le-droit-a-l-energie-agir-sur>



# Pour le droit à l'énergie, agir sur la consommation et sur les tarifs

- DHD - Energies -

Date de mise en ligne : dimanche 22 janvier 2012

---

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

---

**Quelques informations sur l'action de la ville contre la hausse de la facture de chauffage sur le réseau de chaleur. L'impact de la forte hausse de l'année 2010 a fait l'objet de nombreuses rencontres et réunions de travail. Si l'année 2011 a bénéficié d'une météo plus clémente, d'une part de bois garantie par le contrat, et d'ailleurs d'un assez bon fonctionnement réel de la chaufferie bois, et en fin du démarrage de la chaufferie gaz qui permet pratiquement de supprimer le fuel du mix énergétique, l'impact sur la facture reste limité compte tenu de la forte hausse du gaz, dont tout indiquait qu'elle allait continuer.**

**Il est donc important de faire le point sur les actions concernant deux éléments clés de la facture**

- **l'action pour la baisse des consommations**
- **l'action pour la baisse des tarifs**

## **L'action pour la baisse des consommations**

La ville avait proposé un plan d'action avec les bailleurs qui n'a pu aboutir cet hiver. Les réunions de travail se poursuivent dans l'espoir de relancer une action globale le prochain hiver. Mais la ville a lancé deux actions qui vont se concrétiser d'ici février

- une plaquette d'explication et de sensibilisation sur les pratiques de maîtrise de la consommation. Elle complétera l'action en cours des « familles à énergie positive », dont l'assemblée pour toute l'agglomération se tiendra d'ailleurs à Vénissieux le samedi 4 février en mairie. Elle essaiera d'illustrer le plus clairement possible ce que peuvent faire les habitants-usagers, ce que peuvent et doivent faire les bailleurs, syndicats et leur prestataire sur le réseau secondaire, ce que doit et peut faire le gestionnaire de la chaufferie et du réseau primaire et ce qui revient à la ville. Cette plaquette sera aussi un support de rencontres à la demande des locataires et copropriétaires.
- un équipement de capteurs de températures pour suivre le fonctionnement d'un immeuble notamment quand les habitants se plaignent de grosses différences de températures entre appartements. Normalement, l'association des bailleurs ABC HLM doit transmettre à la ville les études techniques qui permettront de mieux connaître l'état d'un bâtiment qui pourrait utiliser ces capteurs pour faire le lien entre la consommation, la température mesurée, et l'état technique du bâtiment [\[1\]](#).

## **L'action pour la baisse des tarifs**

En Septembre 2011, devant le constat de la hausse du gaz, qui a dépassé finalement 30% sur l'année, le maire a demandé à la SECV de proposer un nouveau contrat qui garantirait un prix maximum sur les 3 ou 3 prochaines années, ce qui supposait de ne plus être lié au tarif réglementé « S2S » du prix industriel du gaz.

Les premières propositions ont été faites en décembre, et la ville a validé un nouveau tarif qui sera validé lors d'un prochain conseil municipal. Le principe est d'avoir **un prix fixe pour les trois prochaines années**, de plus en

baisse de 4% par rapport aux prix atteint en Octobre 2011. Au moment même où le gouvernement annonçait une nouvelle hausse de 4,4%, et que le tarif S2S a finalement augmenté de 8,6% au 1er janvier, hausse que nous avons donc évité.

Bien sûr, le défaut est que si jamais le prix du gaz s'effondre, nous n'en profiterons pas, mais chacun sait que c'est très peu probable, et l'objectif premier de nous protéger contre la hausse est atteint pour 3 ans. La remise en concurrence fin 2014 du réseau de chaleur nous dira si ce prix pouvait être ou non baissé plus fortement.

En tout cas, pour la première fois depuis longtemps, le tarif de la chaleur du réseau est désormais assez prévisible. La seule incertitude viendra du fuel qui reste parfois nécessaire (6% du total en année moyenne). Le tarif P1 sera donc de l'ordre de 45€, très en dessous du tarif atteint en 2010, et ce pour les trois prochaines années.

**Comment désormais le faire baisser nettement ?** On le sait, c'est en augmentant la part des énergies renouvelables avec deux projets qui sont étudiés dans le cadre du schéma directeur des réseaux de chaleur du Grand Lyon. Une première version de ce schéma devrait être soumise à discussion en février et il devrait être publié avant le mois de mars.

- **le raccordement à la station d'épuration de St-Fons (STEP)** apporterait 3MW, c'est à dire la moitié d'une des chaudière bois, à un tarif voisin du bois. Certains disent que le retour sur investissement sur la station et le réseau serait très bon, de l'ordre de 7 ans, d'autres que c'est beaucoup plus compliqué et très cher! La ville attend impatiemment le résultat des études, en espérant que les rapports de concurrence entre l'opérateur de la station (la SAUR) et le groupe DALKIA ne viendront pas perturber l'étude!
- **le développement d'une nouvelle capacité de production biomasse** de 10MW, soit par un projet ville de Vénissieux, soit par un projet Grand Lyon.

Si ces deux projets étaient réalisés, on pourrait voir le tarif descendre autour de 35€, un tarif qui ferait alors du réseau de chaleur un réseau exemplaire sur tous les plans !

---

[1] mais ces études, évoquées plusieurs fois en réunion, ne sont toujours pas mises à disposition des services de la ville